



RÉGIE DE L'EAU
EUROMÉTROPOLE DE METZ

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N° 27/2023

SÉANCE DU MERCREDI 7 JUIN 2023

Sous la présidence de Monsieur Pierre MUEL, Président

Administrateurs : 19

En fonction : 19

(Convoqués le mardi 30 mai 2023)

Présents : 9

Absents : 10

(Pouvoirs : 4)

Présents : Mesdames Yolande VON HOF, Véronique KREMER, Messieurs Michel DUMONT, Philippe HARDY, Michel LISSMANN, Pierre MUEL, Roger PEULTIER, Salvatore TABONE, Lucien VETSCH.

Absents excusés : Claire ANCEL (pouvoir donné à Roger PEULTIER)
Odile JACOB-VARLET (pouvoir donné à Yolande VON HOF)
Thierry HORY (pouvoir donné à Michel LISSMANN)
Jean-Luc BOHL (pouvoir donné à Salvatore TABONE)
Jean BAUCHEZ, Antoine DORR, Bertrand DUVAL, François HENRION, Frédéric NAVROT, Bernard STAUDT

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ MP2021-12 D'ÉTUDE DU BASSIN D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE MONTVAUX

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'un marché d'étude du bassin d'alimentation du captage de Montvaux a été lancé le 17 août 2021 et attribué au groupement ANTEA Group/ENVILYS par délibération du 8 décembre 2021.

Dans le cadre de l'exécution de ce marché, il convient de procéder à des ajustements :

- Allongement de la durée d'exécution du marché : prolongation de 3 mois, soit une durée totale de 15 mois
- Modifications des contraintes de l'étude (détaillées dans le projet d'avenant présenté en annexe) entraînant une plus-value du marché de 2 750,00 € HT

Après présentation des ajustements sollicités et avis de la CAO, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration :

- de valider l'avenant n°1 au marché d'étude du bassin d'alimentation du captage de Montvaux
- d'autoriser la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 22 septembre 2020, portant sur les modalités de passation des contrats, actes et marchés et des délégations du Conseil d'Administration à la Directrice,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz en date du 8 décembre 2021 portant attribution du marché MP2021-12 d'étude du bassin d'alimentation du captage de Montvaux au groupement ANTEA Group/ENVILYS ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 juin 2023,

VALIDE l'avenant n° 1 au marché d'étude du bassin d'alimentation du captage de Montvaux

AUTORISE la Directrice à signer toutes pièces relatives à ce dernier.

Fait et délibéré à l'unanimité en séance le 7 juin 2023,

Le Président,



Pierre MUEL

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.